Assemblée générale, 12 avril 2024
Martigny, au bord de la Dranse

Ordre du jour :

1. – Ouverture de l'assemblée générale 2024
2. – Procès-verbal de l'assemblée générale 2023
3. – Rapport du président
4. – Présentation des comptes 2023-2024
5. – Rapport des vérificateurs des comptes
6. – Budget 2025-2026
7. – Fêtes du Rhône 2024 et colloque 2024
8. – Divers

1. Ouverture de l'assemblée générale 2024

L'assemblée générale 2024 est précédée dès 16h15 d'une visite *in situ* des travaux d'élargissement et de renaturation de la Dranse organisée par Régine Bernard, membre du comité, et commentée par Léonard Evéquoz, ingénieur hydraulique et directeur adjoint de Moret & Associés, et Nicolas Bagnoud, ingénieur forestier auprès du bureau Nivalp. Le président Emmanuel Reynard les remercie très chaleureusement pour leur présentation très claire et instructive et leur offre un exemplaire de *Le Rhône. Territoire, ressource et culture* (*Cahiers de Vallesia* 33).

Emmanuel Reynard ouvre la quatorzième assemblée générale de l'association Mémoires du Rhône à 18h10 en présence de 12 personnes. Celle-ci se tient non pas à l'Office du tourisme de Martigny, comme prévu initialement, mais sur les berges de la Dranse, à proximité du pont en bois et de la chapelle de La Bâtiaz.

L'ordre du jour est ensuite validé sans modification.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2023

Le document ayant été envoyé aux membres, il n'est pas procédé à la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale. Le procès-verbal est validé sans modification à l'unanimité avec remerciements à ses auteurs, Aline Héritier et Alain Dubois. Il sera prochainement déposé sur le site Internet de l'association Mémoires du Rhône (https://www.plateforme-rhone.ch/fr/assemblees-generales-387.html).

Emmanuel Reynard précise toutefois que Pierre-François Mettan et Claude Roch, qui sont venus présenter les Fêtes du Rhône 2024 dans le cadre de l'assemblée générale, ont souhaité adhérer à l'association Mémoires du Rhône. Or seule l'adhésion de Claude Roch a été enregistrée. Pierre-François Mettan, qui s'est déjà acquitté de la cotisation 2024, devient ainsi membre de notre association dès cette année. L'oubli est réparé et le président présente ses excuses pour cet oubli.

3. Rapport du président

Emmanuel Reynard présente un rapport relativement succinct en raison du bref laps de temps entre les assemblées générales 2023 et 2024 (six mois).

Le comité s'est réuni à une seule reprise dans l'intervalle, soit le 4 mars 2024, pour traiter deux points : l'organisation de l'assemblée générale et du colloque Mémoires du Rhône, qui aura lieu les jeudi et vendredi 5 et 6 septembre 2024 à Monthey dans le cadre des Fêtes du Rhône. Régine Bernard s'est chargée de la partie scientifique de l'assemblée générale, tandis qu'Emmanuel Reynard a pris en charge la partie culinaire.

Le colloque Mémoires du Rhône a fait l'objet, pour la première fois, d'un appel à contributions ouvert. Ce dernier a connu un véritable succès, puisque vingt-huit propositions de bonne qualité ont été déposées dans les délais. Vingt-cinq communications ont été retenues au final. Quinze contributeurs viennent de Suisse et sont rattachés à des institutions de recherche (EPFL, Université de Genève, Université de Lausanne et Haute Ecole pédagogique du Valais), à des administrations cantonales (Genève, Vaud et Valais) ou à de bureaux d'études, ou sont chercheurs indépendants. Les dix autres contributeurs viennent d'institutions de recherche françaises (Aix-Marseille Université, Université de Lyon, Université Savoie Mont-Blanc, Université Grenoble Alpes et INRAE). Consacré au « Rhône frontière et trait d'union », le colloque traitera de quatre thématiques : couloirs de vie (cinq communications), imaginaires des fleuves (sept communications), conflits et trait d'union (sept communications) et gouvernance des bassins versants (six communications). Le programme est à la fois diversifié et équilibré. Emmanuel Reynard remercie les membres du comité qui ont participé à l'appel à contributions, en rédigeant notamment les textes d'introduction des thématiques.

Le colloque s'ouvrira par une conférence inaugurale donnée par un invité prestigieux, Erik Orsenna, membre de l'Académie française et président de l'association Initiatives pour l'avenir des grands fleuves. Les associations Mémoires du Rhône et Fêtes du Rhône ont de même été approchées par le Conseil du Léman qui commémore cette année ses quarante ans et qui a été créé en 1987 dans le sillage des fêtes du Rhône qui ont eu lieu à Monthey en 1984. A la suite d'une séance de coordination avec Mélanie Gonzalo, collaboratrice scientifique à la Chancellerie d'Etat, il a été décidé d'organiser une manifestation officielle à la fin du colloque (6 septembre à 16h00), en présence de Christophe Darbellay, président du Conseil du Léman, et de Frédéric Borloz, conseiller d'Etat du Canton du Vaud. La communication de Georges Mariétan, Nicolas Mettan et Norbert Zufferey sur la gouvernance transfrontalière dans le Chablais sera finalement présentée dans ce cadre.

Claude Roch a proposé d'élaborer et de mettre en œuvre un projet pérenne qui puisse dépasser le caractère éphémère des Fêtes du Rhône. Ce dernier consistera en une maquette du bassin du Rhône à l'amont du Léman (3 x 4 mètres) sur laquelle seront projetées des animations sous forme numérique. Le projet est porté par sept structures sous la présidence de Nicolas Mettan : les associations Mémoires du Rhône et Fêtes du Rhône, le CREALP, l'Université de Lausanne, la HES-SO Valais-Wallis, les Forces motrices valaisannes et BlueArk Entremont.

Une autre commission présidée par Nicolas Mettan travaille à l'élaboration d'une animation vidéo sur le thème « Merci le Rhône » et qui s'interroge sur l'apport du Rhône au Valais. Tony Arborino a été mandaté dans ce cadre pour y apporter une réponse sous la forme d'une goutte d'eau du Rhône qui s'adresse au public. Certains membres de l'association Mémoires du Rhône seront sollicités pour relire son texte d'ici la fin du mois d'avril.

Emmanuel Reynard remercie les comités Mémoires du Rhône et Fêtes du Rhône pour l'excellent esprit de collaboration, qui aboutit à une programmation solide. Mémoires du Rhône joue du reste un rôle important dans ce cadre, car c'est suite à son intervention à l'un des colloques de l'association que Pierre-François Mettan a émis l'idée de proposer une nouvelle édition des Fêtes du Rhône.

Ne faisant pas l'objet de remarques ou commentaires, le rapport est validé.

4. Présentation des comptes 2023-2024

La trésorière Aline Héritier présente les résultats de l'exercice 2023-2024. Essentiellement due au versement de la contribution du Service de la culture pour le colloque Mémoires du Rhône 2024, les recettes se montent à 8620 CHF, tandis que les dépenses se sont élevées à 86.80 CHF. L'exercice 2023-2024 se solde ainsi par un bénéfice de 8533.20 CHF. Au 29 février 2024, la fortune de l'association Mémoires du Rhône se montait à 15 489.66 CHF.

Emmanuel Reynard remercie Aline Héritier pour l'excellente tenue des comptes.

5. Rapport des vérificateurs de comptes

Nicolas Mettan donne lecture du rapport qu'il a établi avec Myriam Evéquoz, à la suite de la vérification des comptes qu'ils ont effectuée le 3 avril 2024. Il félicite la trésorière pour la bonne tenue des comptes et recommande à l'assemblée générale de les approuver et de donner ainsi décharge au comité. Ce qui est fait à l'unanimité des membres présents par acclamation.

6. Budget 2024-2025

Aline Héritier donne, pour mémoire car validé lors de l'assemblée générale 2023, un budget 2024-2025 qui prévoit une perte de 2504.80 CHF en raison de l'organisation du 15^{e} colloque Mémoires du Rhône (6100.20 CHF de recettes et 8605.00 CHF de dépenses). La trésorière présente ensuite, à titre d'information, un budget 2024-2025 qui prévoit une perte de 1040 CHF (600 CHF de recettes et 1640 CHF de dépenses).

Le budget est adopté avec remerciements à Aline Héritier pour son travail de préparation.

7. Fêtes du Rhône 2024 et colloque 2024

Emmanuel Reynard précise, en ce qui concerne le colloque Mémoires du Rhône, que le programme est désormais établi et qu'il sera disponible au début mai sur le site Internet de l'Université de Lausanne (www.unil.ch/igd/MDR2024). Les inscriptions seront ouvertes entre la mi-mai et la mi-juillet 2024. A la fin de la première journée aura lieu la remise des prix du concours d'écriture mené en collaboration avec le Service de l'enseignement.

Les Fêtes du Rhône se dérouleront entre Viège, Sion et Monthey. Sera notamment monté un spectacle musical qui sera donné au théâtre La Poste, à la Ferme-Asile et au Théâtre du Crochetan. Des expositions seront également proposées à la Poste, aux Arsenaux (histoire des Fêtes du Rhône), à la Galerie du Crochetan (photographies) et aux Iles (photographies de Camille Moirenc). Une partie officielle aura par ailleurs lieu le dimanche matin 8 septembre avant la fête populaire organisée aux Iles.

Le comité des Fêtes du Rhône souhaite pérenniser la manifestation. Le Canton de Genève s'est proposé pour organiser la prochaine fête sur territoire suisse ; les villes d'Arles et de Lyon ont été approchées pour prendre en charge la prochaine édition sur territoire français. Si Arles a décliné l'invitation, Lyon n'a pas encore rendu réponse.

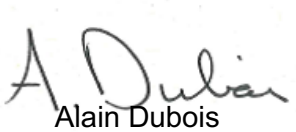
8. Divers

Se faisant le porte-parole de réflexions qu'il a eues avec Myriam Evéquoz et Aline Héritier, Nicolas Mettan propose de confectionner un flyer de présentation de l'association Mémoires

du Rhône et de le mettre à la disposition des participants du colloque de septembre 2024. Il espère ainsi augmenter le nombre de membres de notre association. Les membres présents trouvent l'idée excellente et la valident.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt l'assemblée générale à 18h45. La soirée se poursuit par un délicieux apéritif au Café du Midi.

Sion, le 12 avril 2024



Alain Dubois
Secrétaire